

FONGICIDE

# Bellis

**FONGICIDE contre l'oïdium et les maladies de conservation (au verger) du pommier et du poirier et la stemphyliose du poirier**

**Granulés dispersables (WG) contenant :**  
**128 g/kg (12,8% p/p) de pyraclostrobine**  
**+ 252 g/kg (25,2% p/p) de boscalid**

**AMM n° 2080070**

**Usages autorisés :**

Culture	Cibles (Maladies visées)	Dose kg/ha	Nb d'applic.	DAR	ZNT aquatique
Pommier, poirier, cognassier, nashi	Maladies de conservation ( <i>Neofabraea alba</i> = <i>Pezicula alba</i> , <i>Phytophthora</i> spp, <i>Spilocaea pomi</i> ( <i>Venturia</i> <i>inaequalis</i> ), <i>Penicillium</i> sp, <i>Monilia fructigena</i> , <i>Botrytis cinerea</i> , <i>Alternaria</i> sp)	0,08	2*	7 j	50 m
	Oïdium(s) ( <i>Podosphaera leucotricha</i> )	0,08	3*		
Poirier, cognassier, nashi	Stemphyliose ( <i>Stemphylium vesicarium</i> )	0,08	3*		

\* avec au moins 8 jours d'intervalle entre applications sans dépasser 3 applications cumulées par saison.

Numéro de lot et date de fabrication : voir sur le bidon.

# 5 kg e

*Consulter ce livret  
avant toute utilisation*

**BASF France S.A.S.**  
**Division Agro**  
**21, chemin de la Sauvegarde**  
**69134 ECULLY cedex**  
**Tél. 04 72 32 45 45**

 **BASF**  
We create chemistry

Ouvrir ici



Version étiquette 10/2017 - 81110445FR1107

© = Marque déposée BASF



**RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL**

# Bonnes pratiques phytopharmaceutiques

10 gestes responsables et professionnels

## AVANT L'APPLICATION



1

▶ Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2

▶ Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3

▶ Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4

▶ Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5

▶ Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6

▶ Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

## PENDANT L'APPLICATION



7

▶ Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau.  
▶ Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

## APRÈS L'APPLICATION



8

▶ Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9

▶ Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10

▶ Recycler les emballages dans le cadre des collectes **ADIVALOR**.

## IMPORTANT:

- Pour toutes les spécialités : respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, les résistances des espèces...
- BASF garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'Autorisation de Mise en Marché délivrée par les Autorités compétentes françaises.
- Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité seraient destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

### Prévention de la résistance :

Avec de nombreux fongicides, il existe un risque général d'apparition de souches fongiques résistantes à la substance active. **Pour diminuer le risque d'apparition ou de développement du phénomène de résistance, il est nécessaire de respecter les préconisations d'emploi** (dose recommandée, cadence et séquences de traitements, conditions d'application ...) et, chaque fois que possible, **d'alterner des produits à modes d'action différents ou d'utiliser des spécialités associant des substances actives à modes d'action différents.**

En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité du fongicide liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, nous déclinons toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

**BELLIS est un fongicide, efficace contre l'oïdium du pommier et du poirier, la stemphyliose (maladie des taches noires) du poirier, ainsi que les maladies de conservation du pommier et du poirier en traitement au verger.**

**BELLIS associe deux substances actives aux propriétés complémentaires, la pyraclostrobine (F500), de la famille des strobilurines et le boscalid de la famille des carboxamides (SDHI) :**

- les deux modes d'action différents renforcent l'efficacité, complètent le champ d'activité et réduisent le risque d'apparition de résistance ;
- les modes de diffusion des deux substances actives, mobilité translaminaire et locosytémie, permettent une large mobilité dans la plante.

**BELLIS se caractérise par une grande rapidité d'action et une longue persistance. Sa sélectivité est excellente à tous les stades du développement des arbres fruitiers.**

**BASF préconise l'utilisation du produit BELLIS uniquement sur les cultures et bio-agresseurs mentionnés dans le tableau ci-dessous.**

**BASF décline toute responsabilité et met en garde l'utilisateur** contre les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité pour toute utilisation, sur d'autres cultures ou d'autres bio-agresseurs, pourtant autorisée par l'Arrêté relatif à la mise en oeuvre du nouveau catalogue des usages.

### Usages autorisés :

Cultures	Cibles (Maladies visées)	Dose kg/ha	Nb d'applic.	DAR	ZNT aquatique
Pommier, poirier, cognassier, nashi	Maladies de conservation ( <i>Neofabraea alba</i> = <i>Pezizula alba</i> , <i>Phytophthora</i> spp, <i>Spilocaea pomi</i> ( <i>Venturia inaequalis</i> ), <i>Penicillium</i> sp, <i>Monilia fructigena</i> , <i>Botrytis cinerea</i> , <i>Alternaria</i> sp)	0,08	2*	7 j	50 m
	Oïdium(s) ( <i>Podosphaera leucotricha</i> )	0,08	3*		
Poirier, cognassier, nashi	Stemphyliose ( <i>Stemphylium vesicarium</i> )	0,08	3*		

\* avec au moins 8 jours d'intervalle entre applications sans dépasser 3 applications cumulées par saison.

- Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne (consultables à l'adresse <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>).
- Ne pas stocker la préparation à plus de 40°C.
- Agiter fortement la préparation durant l'application.
- Ne pas dépasser 3 applications cumulées par saison.

## ■ MODE D'ACTION

**Pyraclostrobin** : elle affecte les processus respiratoires et la production d'énergie du champignon parasite, au niveau du complexe du cytochrome bc1 (Complexe III) qui intervient dans le mécanisme de respiration mitochondriale. La pyraclostrobin se fixe solidement dans la cuticule foliaire et pénètre dans la feuille. Dans les tissus, la pyraclostrobin diffuse localement et de façon translaminaire. La pyraclostrobin est active, lorsqu'elle est appliquée en préventif. Elle inhibe très fortement la germination et la pénétration des spores et bloque le développement du mycélium.

Elle appartient au groupe C3 [QoI : Quinone outside Inhibitors] de la classification FRAC.

**Boscalid** : il agit spécifiquement sur la succinate déshydrogénase (SDH), enzyme-clé de la chaîne respiratoire mitochondriale située au carrefour de deux voies métaboliques essentielles à la vie des cellules fongiques. L'inhibition de la SDH par le boscalid affecte d'une part la production d'énergie (ATP) produite par la chaîne respiratoire et d'autre part la production d'acides aminés, de lipides et d'acides gras (métabolites indispensables au fonctionnement cellulaire) au niveau du cycle de Krebs.

Le boscalid présente une mobilité translaminaire avec un transport à l'intérieur des tissus foliaires de type acropétale. Le boscalid est actif, avant tout, lorsqu'il est appliqué en préventif. Il inhibe la germination des spores, la croissance du tube germinatif et bloque la formation des appressoria. Sur certains champignons, le boscalid possède également un effet sur la croissance mycélienne et sur la différenciation des spores. Il appartient au groupe C2 [SDHI : Succinate DeHydrogenase Inhibitor, famille des pyridine-carboxamides] de la classification FRAC.

## ■ DOSES ET CONDITIONS D'APPLICATION

### ■ ARBRES FRUITIERS A PEPINS

**Dose : 0,08 kg/hl**

**Périodes d'applications :**

***Oidium* (pommier et poirier) :**

BELLIS s'intègre parfaitement dans tout programme de lutte contre l'oïdium dans la limite de 3 applications par an. Ne pas dépasser 2 applications successives, et alterner avec des produits à modes d'action différents.

L'intervalle entre 2 applications est de l'ordre de 8 à 12 jours, le minimum étant préférable dans les cas de forte pression de maladie, de précipitations importantes ou de développement très rapide de la végétation. Il y a lieu également de tenir compte de la persistance d'action réelle du fongicide précédent.

***Stemphyliose* (poirier) :**

BELLIS s'intègre parfaitement dans tout programme de lutte contre la stemphyliose du poirier dans la limite de 3 applications par an. Ne pas dépasser 2 applications successives, et alterner avec des produits à modes d'action différents.

Dans les vergers contaminés les années précédentes, la protection chimique doit être maintenue régulièrement du stade C3 (gonflement apparent du bourgeon) à la récolte.

L'intervalle entre 2 applications de BELLIS est de 8 à 10 jours, le minimum étant préférable dans les cas de forte pression de maladie, de précipitations importantes ou de développement très rapide de la végétation. Il y a lieu également de tenir compte de la persistance d'action réelle du fongicide précédent.

### **Maladies de conservation (pommier, poirier, cognassier et nashi) :**

Intégrer 1 à 2 applications de BELLIS dans un programme à 3 traitements en prenant soin d'alterner les substances actives (modes d'action différents). L'intervalle entre 2 applications de BELLIS est de 8 à 10 jours.

Classiquement, on réalise un programme selon les modalités suivantes :

T1 - 25 à 35 jours avant le début présumé de la récolte

T2 - 15 à 21 jours avant le début présumé de la récolte

T3 - 7 à 10 jours avant le début présumé de la récolte (en fonction du Délai d'emploi Avant Récolte de la spécialité).

Pour protéger contre des attaques précoces de gloeosporioses, une à deux applications plus précoces peuvent être préférées au T1 (et/ou T2) classiques. Tenir compte des épisodes pluvieux annoncés.

### **■ RECOMMANDATIONS GENERALES**

- Traiter en préventif. Pour suivre l'apparition puis l'évolution des pathogènes sur votre secteur, se reporter au Bulletin de Santé du Végétal, ou à tout autre dispositif d'information sur les pressions parasitaires mis en oeuvre au niveau de votre région et réaliser un suivi régulier de vos parcelles.

- La qualité de la pulvérisation (répartition homogène de la bouillie) et les conditions au moment de l'application (température < 25°C et hygrométrie > 70%) participent à la réussite du traitement. Si la température dans la journée est supérieure à 25°C, traiter tôt le matin ou tard le soir en fonction de l'hygrométrie.

*NB : nous rappelons que toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente est interdite et que tout usage non conforme à nos préconisations est sous l'entière responsabilité de son utilisateur.*

*Avant toute utilisation de BELLIS, s'assurer de son adéquation avec votre filière de production et de commercialisation et avec les recommandations officielles régionales.*

### **■ COMPATIBILITE**

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur.

### **■ PREPARATION DE LA BOUILLIE**

Remplir la cuve aux  $\frac{3}{4}$  du volume d'eau nécessaire. Mettre l'agitation en marche et verser la quantité nécessaire de BELLIS directement dans l'eau, puis compléter avec de l'eau jusqu'au volume final.

Rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur, ou rincer pendant au moins 30 secondes avec le rince-bidon du bac

incorporateur. Laisser égoutter les bidons.

Laisser l'agitateur en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation.

## ■ PRECAUTIONS D'EMPLOI

**Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**

### **Pendant le stockage :**

- Conserver le produit sous clef, uniquement dans le récipient d'origine, à l'abri de l'humidité, du gel, dans un endroit tempéré, aéré et ventilé, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

### **Pendant la préparation de la bouillie et en cours d'application :**

- Protection de l'utilisateur (recommandations BASF) :

- **Pendant le chargement/mélange et le nettoyage du pulvérisateur**, porter :
  - des gants en nitrile certifiés EN 374-3,
  - une combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, certifié norme ISO 27065 - niveau 1,
  - des bottes,
  - un équipement de protection individuel partiel (blouse) de catégorie III et de type PB(3) à porter par-dessus la combinaison précitée.
  - des lunettes de sécurité ou écran facial.

### **- Pendant l'application :**

Porter une combinaison de travail (voir ci-dessus) et des gants en nitrile (EN 374-3) si intervention nécessaire à l'extérieur de la cabine.

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Ne pas respirer les vapeurs, ni le brouillard de pulvérisation.
- Ne pas fumer, téléphoner, manger, boire pendant l'application.

### **Eviter les rejets dans l'environnement :**

- Ne pas pulvériser à moins de 50 mètres des points d'eau (mares, cours d'eau, fossés...).
- Ne pas traiter en présence de vent afin de respecter les cultures voisines.
- Eliminer les fonds de cuve et les eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur.

### **Après application :**

- Nettoyer très soigneusement et rincer le pulvérisateur aussitôt après le traitement conformément à la réglementation en vigueur.
- Immédiatement après l'application, changer de vêtements et se laver le visage et les mains à l'eau savonneuse.

### **Premiers secours :**

Retirer les vêtements souillés.

En cas de malaise : consulter un médecin. Présenter l'emballage, l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité au médecin.

- Après inhalation : repos, air frais, secours médical.
- Après contact avec la peau : se laver immédiatement et longuement avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux : rincer aussitôt à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.
- Après ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Contacter sans délai le 15, le 112 ou le centre antipoison de votre région ou à défaut celui de Paris 01.40.05.48.48. Ne pas faire vomir sans un avis médical.

Indications pour le médecin : traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

## ■ ELIMINATION DES EMBALLAGES

**Réutilisation des emballages interdite.** Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique. BASF est partenaire de la filière A.D.I. VALOR.

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Toute reproduction du présent texte est interdite.

# Bellis®

**FONGICIDE contre oïdium et maladies de conservation  
(au verger) du pommier et du poirier et stemphyliose du poirier**



**Autres conseils de prudence** : Garder sous clef

## PRECAUTIONS D'EMPLOI



**Bellis**  
pyraclostrobine 128 g/kg, boscalid 252 g/kg

Mention d'avertissement : **ATTENTION**

**H302 Nocif en cas d'ingestion.**  
**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**  
**H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.**  
**H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**  
**EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.**

Délai de rentrée dans la culture : 24 heures après traitement

**P280** Porter un équipement de protection des yeux / du visage.  
**P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
**P273** Éviter le rejet dans l'environnement.



**P337 + P313** Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
**P301 + P312** EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

**P391** Recueillir le produit répandu.

**SPe3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 50 mètres par rapport aux points d'eau.

**SP1 -** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.)

BASF France S.A.S - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde  
F-69134 ECULLY cedex - Tél. 04 72 32 45 45

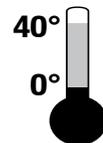
**EN CAS D'URGENCE, APPELER LE 15 OU LE CENTRE ANTI-POISON** puis signalez vos symptômes au réseau **Phyt'assistance** : **0 N°vert 0 800 887 887** (appel gratuit depuis un poste fixe).

En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01 49 64 57 33

Informations techniques sur nos produits : **0 N°Azur 0 810 023 033**

Fiche de Données de Sécurité disponible sur [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr)

REFERENCE BASF DU PRODUIT: 58573771



**STOCKAGE  
MINI – MAXI**



**5 kg e**